

Identité Spiritualité <u>Anthropologie</u> Ecologie Intégrale Entreprise Consommateur Epargnant Collectivités publiques

« Le marché n'a pas de morale ou l'impossible société marchande »

Contribution à une anthropologie de l'Économie de communion Comment sortir de la société de marché ?

Introduction

1. Il s'agit à partir du livre² de Mathieu Detchessahar, d'identifier des éléments susceptibles de nourrir les réflexions et le débat sur la constitution d'une anthropologie de l'économie de communion pour faire émerger les fondements d'une nouvelle théorie économique, telle que proposée par Chiara Lubich³, la fondatrice de l'économie de communion.

Ces éléments s'ajouteront à ceux déjà exprimés par Luigino Bruni dans son livre sur « La blessure de la rencontre⁴ » et par d'autres nombreux auteurs, sans oublier les éléments apportés par la Pensée sociale de l'Eglise.

Nous parcourrons donc les texte du livre, tout en nous arrêtons sur les points qui nous semblent devoir être relevés. Cela permettra de les replacer dans la pensée de l'auteur et de mieux comprendre en quoi ils peuvent nous être utiles dans notre recherche.

2. Après avoir abordé la signification du concept de « vivre ensemble » et sa crise générée par le choix d'une société de marché, le livre explicite le contenu du projet de « société de marché » et en quoi les « très grandes entreprises (TGE) » veulent subvertir le « vivre ensemble » à leurs intérêts. L'auteur poursuit en traitant des « résistances à la société des marchés » et en montrant comment « sortir de la société de marché ». Il conclut en proposant

¹ Mathieu DETCHESSAHAR, Le marché n'a pas de morale ou l'impossible société marchande, Cerf, 2015.

² Ce texte n'est pas une fiche de lecture du livre de Mathieu Detchessahar mais reprend quelques-uns de ces éléments clefs afin de les mettre en perspective avec d'autres notions liées à l'Économie de Communion ;

³ Discours de Castel Gandolfo. 2001. Dixième anniversaire du lancement de l'Économie de communion.

⁴ Luigino Bruni, *La blessure de la rencontre*, Nouvelle Cité, 2014.

de « refaire de la politique économique » revenant aux fondements anthropologiques grecs et chrétiens.

Quelle signification donner au concept de « vivre ensemble »?

3. L'auteur du livre commence par s'interroger sur ce concept de « vivre ensemble ». N'est-ce pas un moyen « politique » de ne pas parler du « lien social » ou de « l'identité nationale » ? Or vivre, c'est partager une même conception du bonheur pour faire émerger un monde bon : « [Il n'y a] pas de vivre ensemble sans projet collectif, [sans] commune conception du bien ».

Mais de quel projet collectif parle-t-on et à quelle échelle, sur quelle conception du bien et du bonheur, avec quel bien commun ? Il existe « un fort mouvement de contestation » porté pa une balkanisation de la communauté nationale⁵ ». Les notions de bien et de bon « apparaissent comme très relatives ». Comment « bâtir du lien et une société », comment créer du lien civique ou citoyen à l'échelle nationale ?

Nous retiendrons qu'il n'y a pas de vivre ensemble sans projet collectif, sans une commune conception du bien, du bon, du vrai. Mais comment créer un lien citoyen à l'échelle nationale dans une société fracturée ?

La crise du « vivre ensemble » est générée par le choix de la société de marché

4. Cette crise est la conséquence du « choix de la « société de marché » construite en Europe au XVIIème et XVIIIème siècle, fondé sur une « une conception très pauvre du lien entre les membres d'une même communauté ». Il s'agit d'unir les membres par les seuls liens marchands permettant la satisfaction des désirs, la cohabitation des intérêts personnels et la paix. L'économie devient l'unique préoccupation de la société, dans la perspective d'une croissance illimitée, d'une consommation effrénée et d'une totale liberté, dans une abondance matérielle.

« Le projet commun se réduit à une collection de projets individuels. La conception commune de bien repose sur une erreur anthropologique ».

La société de marché combine, de manière indissociable, libéralisme économique et libéralisme philosophique. L'efficacité économique est renforcée par l'absence de références morales et tout ce qui est efficace économiquement est bon.

Mais cela ne conduit pas au bonheur véritable, car cette anthropologie conduit à une « déconstruction » de la morale commune qui fonde la confiance entre les citoyens. « De plus la liberté promise a cédé la place à des régulations anonymes imposées par les marchés globalisés.

5. Nous retiendrons que la conception du bien et du bon, repose sur une erreur anthropologique qui veut unir les individus uniquement par des liens marchands au bénéfice des leurs désirs. La société de marché est fondée, à la fois, sur le libéralisme économique et le libéralisme philosophique. Ce qui déconstruit la morale qui fonde la confiance. Apparaît aussi la notion de marchés globalisés qui renvoie à la mondialisation.

La question-clé du livre est posée. C'est les choix de la société de marché qui est le problème. Comment en sortir ?

Après avoir décrit le « projet de la société de marché » (A), l'auteur s'attaque au problème central constitué par les « très grandes entreprises (TGE) qui structurent les

⁵ Jérôme Fourquet et Jean-Laurent Cassely. *La France sous nos yeux*, Editions du Seuil, 2021.

comportements (B) ». Il poursuit par la description des « résistances à la société de marché (C) » pour proposer ensuite, un chemin de « sortie de la société de marché (D). Il conclût sur la nécessité de « refaire de la politique économique (E) »⁶.

⁶ Les titres et les sous-titres sont ceux du livre ou adaptés à partir du livre.

Table des matières

Intr	oduction	1
	Quelle signification donner au concept de « vivre ensemble » ?	2
	La crise du « vivre ensemble » est générée par le choix de la société de marché	2
A.	Le projet de société de marché	5
	La nature du lien social dans la société de marché	5
	La disqualification de l'idée de frontière	5
	L'avènement de la société marchande et la déconstruction de la morale commune	6
	Quand le marché suffit à dire le bien	6
	La société de marché apporte la liberté mais aussi la solitude	7
B.	Les très grandes entreprises qui structurent nos comportements	7
	L'entreprise, nouvelle figure de l'autorité	8
	La TGE, une autorité anonyme	8
	Quand les TGE nous font la morale	8
	La TGE, vers un rôle politique	9
	Le contrôle des très grandes entreprises	9
	Les personnes dans la « cage d'acier »	. 10
C.	Les résistances à la société de marché	. 11
	Les conséquences d'une société ordonnée au marché	. 12
	La critique personnaliste et la révolution spirituelle	. 12
	Une autre vision de l'homme	. 13
	Une économie de marché réencastrée dans la société	. 13
	La fin des années 70, le retour de la société de marchés	. 14
D.	« Sortir de la société de marché »	. 14
	« De l'homme replié à l'homme déployé »	. 15
	L'homme, personne dépendante	. 15
	Bien commun, biens relationnels, biens matériels	. 16
	Misère de l'économisme	. 16
	Pour un autre théorème du développement	. 17
	Consommer l'autre ou la dislocation de la société	. 18
	Liberté, égalité, fraternité	. 18
F.	Conclusion : Refaire de la politique économique	. 19

A. Le projet de société de marché

6. L'auteur commence par expliquer la « nature du lien social » dans une société de marché. Ensuite il montre comment cette approche sociétale « disqualifie les frontières et « déconstruit la morale commune », en croyant qu'elle « suffit à dire le bien ». Ce qui « apporte la liberté, mais aussi de la solitude ».

La nature du lien social dans la société de marché

- 7. « Ce projet se caractérise par « une nouvelle forme de relation et de sociabilité entre les participants d'une même société : une sociabilité marchande ». Le lien social n'est pas fondé sur les vertus communes mais sur les interdépendances marchandes, en excluant toutes considérations morales pour ne pas nuire à la jouissance des biens matériels, au développement des relations marchandes et éviter tout conflit. L'État n'a pas pour rôle de définir une conception commune du bien ou du mal, mais de sécuriser les échanges commerciaux et la propriété privée par des lois et des tribunaux. Il se limite à la justice qualitative, celle qui garantit le droit des contrats. Chacun coopère de façon pacifique par intérêt. C'est l'intérêt qui nous tient ensemble. L'intégration sociale est une simple extension de la main invisible du marché. C'est un repli sur les individus avec une méfiance vis-à-vis des institutions collectives⁷ ».
- 8. Nous retiendrons que la société de marché promeut une sociabilité marchande dont le lien social n'est pas fondé sur des vertus communes mais sur des interdépendances marchandes excluant toute morale ce qui éviterait ainsi tous conflits. L'État a pour seul fonction de définir et de maintenir un cadre sur pour les échanges. C'est l'intérêt qui nous tient ensemble.

La disqualification de l'idée de frontière

- 9. « Cette nouvelle forme de sociabilité disqualifie l'idée de frontière ». Cette dernière n'est plus nécessaire pour une coopération pacifique entre les citoyens-individus. De plus les tarifs douaniers font obstacle au développement des affaires et à l'intégration marchande. « Ils faut les supprimer pour que le « doux commerce » (Montesquieu) assure la paix entre les nations. Il faut « laisser faire », « laisser passer [les flux financiers, les services], les marchandises, les personnes. Les migrations ne sont pas un problème puisque le lien social n'est plus une culture commune mais les interactions marchandes. « Seul ce qui s'échange et son prix doivent nous préoccuper et générer un accord entre nous. La société marchande [veut] éviter le mal absolu de l'injustice, sans requérir à la bienveillance⁸ ».
- 10. Nous constatons que la suppression des frontières est une déclinaison de la conviction que plus il aura de relations marchandes, plus il y aura de paix. C'est le fondement de la mondialisation après la dernière guerre mondiale qui a retenu les principes suivants :

5

⁷ Mathieu Detchessahar, Le marché n'a pas de morale, Cerf, 2015.

⁸ Ibidem.

l'abaissement et la suppression des frontières douanières pour augmenter la mise en concurrence des avantages comparatifs de chaque pays, afin d'obtenir les prix les plus bas pour les consommateurs et de favoriser la libre circulation des flux financiers, des services, des objets et des hommes ce qui devrait apporter la paix.

Constatons, tout de suite, que la suite n'a pas apporté de preuves irréfragables que ces principes ont réussi.

L'avènement de la société marchande et la déconstruction de la morale commune

- 11. La sociabilité marchande s'accompagne de l'exclusion de la sphère publique [et économique] des questions morales [réservées] aux individus. Ne sont accueillis que les mouvements culturels qui ne s'attaquent pas au système marchand. « Les autres sont combattus, en particulier le catholicisme qui additionne une grande méfiance vis-à-vis de l'argent, un ascétisme en matière de consommation, et des exigences morales sur les mœurs ». « Se substitue au droit répressif (droit pénal), le droit restitutif (droit des contrats), comme fondement de la société : dépénalisation du blasphème, de divorce, de l'adultère, de l'avortement, des comportements sexuels déviants, de la drogue, des manipulations génétiques, des mères porteuses, de l'euthanasie, ... ». Chacun vie sa vie selon ses désirs, sans bien commun qui limite les potentialités des marchés et poursuit ses intérêts égoïstes garantis par le contrat. Générant une indifférence au sort d'autrui. La société de marchés fonde la société sur la « vertu d'égoïsme⁹ ».
- 12. Nous constatons que le refus des questions morales conduit les tenants de la société marchandes à combattre la pensée sociale de l'Église. C'est rassurant ? Nous sommes donc un contributeur au refus de ce type de sociabilité. L'enjeu ne se limite pas à l'économie mais également aux valeurs anthropologiques de l'altérité, du don, qui sont le contraire de l'égoïsme.

Quand le marché suffit à dire le bien

13. « L'économie est la méthode, l'enjeu est de changer le cœur et l'âme » (Margaret Thatcher). « Le libéral accepte les changements sans appréhension... car il présume que les effets [automatiques] des forces d'ajustement spontanées seront adaptées aux situations nouvelles (Friederich Hayek) ». Donc le marché est le seul juge du bien de la société.

Mais les conservateurs « n'ont pas vu que la mondialisation marchande ne consacrerait pas uniquement la victoire de l'économie de marché, mais [ferait advenir] aussi la société de marché. Ce qui est très différent car c'est le marché qui dit le bien dans la société de marché ». Le drogue ou la pornographie sont des activités économiques qui produisent de la richesse, même si elles concurrencent les activités familiales, religieuses, sportives... au sein desquelles se tissent le « vivre ensemble¹⁰ ». Le profit dit la valeur des choses.

14. Ces paragraphes sont très clairs sur les points à travailler. L'histoire de ces 80 dernières années démontrent que les forces d'ajustement de l'économie sont impuissantes à régler de manières automatiques les problèmes de pauvreté et d'inégalités sans une régulation

-

⁹ Ibidem.

¹⁰ Ibidem.

extérieure morale (individuelle) ou régalienne (États). Le profit maximisé n'est pas un régulateur efficace au bénéfice du bonheur des hommes.

La société de marché apporte la liberté mais aussi la solitude

- 15. « La sociabilité marchande conduit à un lien social plus mécanique. C'est une « colle sociale » moins puissante, conduisant à l'explosion des différences individuelles et à l'esprit de concurrence, rendant plus problématique la relation à l'autre ». « Elle instaure la liberté comme la plus haute des valeurs, affranchissant les individus de toute tradition culturelle et de toute forme d'autorité ». « La coordination se joue au seul niveau des échanges et de la concurrence, réglée par les contrats et les marchés », laissant l'individu seul mais libre ». « La promesse de liberté qui n'est pas tenue¹¹ ».
- 16. On ne peut qu'approuver ce constat qui montre que la solitude est un enjeu majeur pour les sociétés modernes et qui doit être traité, non seulement au niveau des personnes mais aussi au niveau structurel.

B. Les très grandes entreprises qui structurent nos comportements

- 17. Notre auteur a raison de consacrer un chapitre de son livre aux enjeux générés par les très grandes entreprises en égard à leur place et à leur influence au sein de la mondialisation, dont elles sont le produit automatique et un des leviers les plus importants pour asseoir ce processus de mondialisation qui va dans le sens de leurs intérêts. Il n'y aura pas de maîtrise de la mondialisation, sans maîtrise des très grandes entreprises. Et sans cette double et conjointe maîtrise, il ne sera pas possible de sortir de la société de marché. Voyons ce qu'en dit Mathieu Detchessahar.
- 18. « Les contrats et les marchés sont insuffisants pour attribuer à chacun un rôle stable dans la société ». « Il faut une nouvelle figure pour structurer les comportements d'individus libres : c'est l'entreprise et plus particulièrement la très grande entreprise. L'économie réelle n'a rien d'a-autoritaire. Dans la vraie vie, les personnes travaillent dans des organisations réglées par une autorité avec un pouvoir de sanction. Les très grandes entreprises sont au cœur des évolutions du « vivre ensemble ». Elles disent le bien en imposant une culture à leurs salariés et leurs règles aux États. On est loin d'une société libérale. Qui contrôle cette nouvelle autorité et quel type de bien propose-t-elle ?¹² ».
- 19. Notre auteur confirme bien que les très grandes entreprises sont au cœur des évolutions du « vivre ensemble », en posant la question de leur contrôle. Il commence par constater que « l'entreprise est la nouvelle figure de l'autorité », mais que cette « autorité est anonyme pour les très grandes entreprises (TGE) ». Il poursuit en montrant que le poids des TGE les conduits à « faire la morale » pour motiver leurs salariés et pour ordonner la société à leurs intérêts en

¹¹ Ibidem.

¹² Ibidem.

recherchant un « rôle politiques ». L'auteur finit par poser la question du « contrôle des TGE » pour sortir les « personnes de la cage d'acier » dans laquelle les TGE veulent les enfermer.

L'entreprise, nouvelle figure de l'autorité

20. « Au xxème siècle on est passé d'une société où dominait le travail indépendant -le travailleur est sa propre autorité-, à un monde essentiellement salarié, sous l'autorité d'un employeur au sein d'une entreprise. Le projet libéral ambitionnait pourtant de libérer le travail, comme un projet favorisant un homme nouveau, maître de sa personne et de son travail (Locke)¹³ ».

21. L'entreprise a besoin d'autorité pour fonctionner, mais cette autorité est seulement une des formes possibles, elle ne doit pas devenir la référence universelle. Sa régulation est nécessaire, en particulier en réduisant leur poids au regard des autres acteurs socioéconomiques et des Etats en particulier.

La TGE, une autorité anonyme

22. Au sein de la TGE, l'autorité est plus anonyme et mécanique qu'au sein des PME et ETI, d'une part à cause de l'allongement des chaînes hiérarchiques et d'autre part à cause des technologies de l'information. Cela touche les opérationnels mais aussi les cadres. D'où des sentiments d'impuissance des uns et des autres, le manque de reconnaissance, la perte de sens. « La TGE s'immisce de plus en plus dans la morale et la politique, devenant une institution globale ¹⁴».

23. L'anonymat de l'autorité est insupportable car cela est incompatible avec la notion de responsabilité et de sens. Il faut d'abord remettre les actionnaires à leur vraie place en les replaçant devant leur responsabilité liée au bien commun et non à leur seul profit. Ensuite, il faut rappeler à la direction générale que la satisfaction des actionnaires n'est pas la priorité. La priorité, c'est une juste répartition de la richesse créée par leur entreprise, entre toutes les parties prenantes et manquantes¹⁵.

Quand les TGE nous font la morale

24. « Les TGE doivent faire travailler un grand nombre de personnes. La coopération repose sur la solidarité, l'enthousiasme, la créativité, un engagement du salarié, émotionnellement connecté à l'entreprise, au-delà des contrats. Il faut élaborer une morale commune, un bien commun, une culture d'entreprise. La TGE joue sur l'intégration communautaire que la société de marché voulait chasser de la communauté politique. Cela apporte un démenti au projet de sociabilité marchande : pas de vivre ensemble sans bien commun.

La « main invisible » des intérêts individuels ne suffit pas à faire société. Mais ce management des TGE est très problématique car l'élaboration socle moral est soumis au dialogue

14 Ibidem.

¹³ Ibidem.

¹⁵ Celles qui ne sont pas liées par un contrat avec l'entreprise, mais qui sont impactées par ses décisions, en particulier le territoire, les pauvres et l'environnement.

démocratique. Or la TGE n'est pas démocratique dans son fonctionnement et la primauté du profit l'oblige constamment à recomposer son corps social. Les dirigeants des TGE sont au service des actionnaires pour d'abord les enrichir. Les valeurs sont instrumentales qui s'effondrent en cas de difficulté ou de crise, donnant l'impression d'une manipulation et conduisant à la défiance¹⁶ ».

25. La morale, l'éthique, ne sont pas le bien propre d'une entreprise, d'autant plus s'ils sont asservis à une maximisation du profit. La morale et l'éthique sont ordonnées au bien commun comme l'entreprise. Ce processus managérial est très vicieux car il pervertit la relation à la morale et à l'éthique et détruit la confiance qui est un des fondements d'un vivre ensemble heureux. Il appartient aux autorités socioéconomiques et politiques de s'emparer de ce sujet en assurant dans les écoles, les grandes en particulier, et dans les organismes de formation continue une bonne appréhension du problème et des réponses à y apporter entre autres celles proposées dans le paragraphe précédent.

La TGE, vers un rôle politique

26. Les TGE pèsent de plus en plus sur les États, en les menaçant de se délocaliser vers les pays à bas coût sociaux et environnementaux ou à faible fiscalité. « C'est un renversement des rapports d'autorité ». Des accords internationaux permettent de poursuivre les Etats signataires si l'évolution de leur législation ne respectent plus les standards contenus dans l'accord. Elles peuvent aussi s'affranchir des sanctions du marché en étant secourus par les Etats car « too big to fall¹⁷ ».

27. Nous voilà au cœur d'un des mécanismes créés par la mondialisation : le chantage de l'État par les entreprises pour obtenir des avantages socioéconomiques globalement indus, justifiés simplement par la concurrence entre les modèles socioéconomiques des différents pays, sans considération du bien commun de ces derniers. Chantage d'autant plus efficace que l'entreprise est grosse ou en difficulté grave. Il faut réguler au niveau de la mondialisation cette concurrence entre les avantages comparatifs des pays par la création de zones régionales qui regroupent des entités ayant le même niveau d'avantages ou/et étant capables d'organiser des mécanismes de solidarités entre pays de la zone. Cela demande aussi de démembrer les grosses entreprises dont le poids devient un danger pour un libre fonctionnement du marché et une juste régulation des prix sans monopole ou monopsone.

Ce type d'action devient de plus en plus difficile car ces grandes entreprises sont des leviers de souveraineté pour les nations dans lesquelles elles ont leur siège social ou dans lesquelles elles agissent. C'est un vrai problème politique qui ne peut se régler que sur le long terme par des actions de protection et de mise en place d'entreprises nationales ou régionales (au sens du § précédent) qui soient protéger par des brevets ou des barrières à l'entrée.

« Qui peut donc bien les contrôler 18? ». Très bonne question posée par l'auteur.

Le contrôle des très grandes entreprises

¹⁶ Mathieu Detchessahar, Le marché n'a pas de morale, Cerf, 2015.

¹⁷ Ibidem.

¹⁸ Ibidem.

28. « Ce contrôle repose toujours plus sur les actionnaires dont la nature a beaucoup évolué par le recours aux marchés financier dont la mondialisation a permis la libéralisation des mouvements internationaux, par la privatisation des grandes entreprises, entraînant une « déterritorialisation » de leur propriété. Il en résulte un actionnariat dispersé, mondialisé, financiarisé, détaché des enjeux locaux, demandant une forte rentabilité.

Il n'a pas été fait le choix d'une démocratie interne sur le modèle allemand avec la participation salariés aux organes de direction. C'est une défaite économique et sociale de l'Europe et une victoire des pratiques anglo-saxonnes entraînant des dirigeants ordonnés aux intérêts des actionnaires, bénéficiant de stock-option, ayant des salaires très élevés, pouvant réaliser des rachats d'actions au détriment des investissements productifs et de l'innovation, baisse de la part des salariés dans la répartition de la valeur créée. Cette situation génère de fortes inégalités de revenus dans la population, nourrissant le ressentiment des classes moyennes et populaires, nuisant au « vivre ensemble ».

Les TPE, PME-PMI qui sont attachés à un territoire, coincées dans les régulations politiques, supportent une pression de plus en plus forte des TGE en tant que sous-traitantes, alors que ce sont elles qui produisent les richesses indispensables [et créent des emplois]¹⁹.

29. Les réponses à ce point viennent compléter les réponses apportées au point précédent et confirmer leur importance. Comme l'ont démontré les mesures prises après la crise de 1929 et les décisions qui ont suivi la guerre de 40 : il faut une intervention puissante des États. On constate toutefois que ces enjeux commencent à être pris en compte au sein d'instances comme Davos, et que la situation sociale et les enjeux stratégiques commencent enfin à interpeller les pays occidentaux. Il faut là aussi raisonner au niveau des espaces régionaux. Cela demande de réviser la composition du capital des sociétés nationales, de revenir à une démocratie interne comme c'était le cas en Allemagne, d'encadrer la répartition de la richesse créée au sein des entreprises entre toutes leurs parties prenantes, d'interdire les rachats d'actions pour privilégier l'investissement, de redonner du sens à la croissance des entreprises en relation avec son territoire de référence, de modifier les règles de fiscalité en obligeant les TGE à payer leurs impôts au lieu de leurs activités et non en fonction de la concurrence fiscale.

Les personnes dans la « cage d'acier »

30. « L'empire des institutions de la société marchande ne cesse de se complexifier. C'est un projet de société qui entend assurer la paix par les interactions marchandes et les régulations des TGE. De plus l'extension de la société marchande a multiplié les organismes de gouvernance mondiale qui élaborent des normes et favorisent la montée en puissance des experts et le recul des Etats.

Les personnes souffrent, à la fois, d'être contraintes par des forces intouchables. Tout d'abord dans un travail sans morale et sans solidarité. Et ensuite dans un débat politique technique confisqué par les experts : « la cage d'acier ». Dans ces conditions, le chômage, la précarité, les inégalités, les désastres écologiques ne suffisent pas à expliquer la dilution du lien social. « Il faut s'adapter à la mondialisation » est la seule réponse. « C'est l'évènement d'une société sans auteurs. Même la révolte paraît vaine. La seule promesse de ce monde, c'est la consommation et l'abondance, avec une réduction de notre liberté d'action. Comment

.

¹⁹ Ibidem.

s'éprouver comme membre solidaire d'une communauté d'action et de destin ? Une telle société ne fonde pas la dignité et le bonheur des personnes ²⁰».

31. On mesure bien l'enjeu sociétal posé par les TGE. C'est stratégique pour réviser les équilibres humains de la mondialisation. Il faut d'abord constater solennellement au plus haut niveau des instances internationales, européennes, nationales, patronales et universitaires qu'une société de marché n'apporte pas la paix, mais la guerre concurrentielle systémique qui débouche sur de graves tensions entre pays. La guerre militaire devenant le prolongement naturel de la guerre économique. Il faut revoir les principes fondateurs de la mondialisation, en particulier la protection des modèles socioéconomiques par la hausse des taxes compensatrices pour se protéger des modèles à bas coûts social et environnemental. Il faut que dorénavant ce soit l'emploi au juste salaire qui soit l'objectif des politiques économiques et non le prix le plus bas pour le consommateur. Il faut réguler la concurrence et les prix par un retour à une éthique du juste prix appliqué par les entreprises, en particulier un juste salaire, et accepté par le consommateur. Il faut accompagner le développement des pays en émergence et en difficulté.

C. Les résistances à la société de marché

32. « La société de marché n'a rien de naturel. Elle n'est pas inéluctable. Une première vague est arrêtée par la crise de 1929 et la montée des régimes totalitaires, fruits des échecs de la société de marché (Karl Polanyi²¹). En France, le courant « personnalisme » (Emmanuel Mounier²²), inspiré par la Pensée Sociale de l'Eglise, formulera une critique vigoureuse des sociétés bourgeoises et totalitaires. Leurs critiques restent une ressource pour comprendre la crise actuelle. Les démocraties inventent des solutions nouvelles pour remettre l'économie sous contrôle politique (New deal, Front populaire, ...). Elles consolideront, après la 2ème guerre mondiale, le modèle de l'Etat social fondant le lien social sur d'autres fondements que le seul lien marchand. Une seconde vague marchande s'est levée à la fin des années 70²³ pour prendre de l'ampleur dans les années 80. Comme s'arrêtera-elle ?²⁴ »

33. L'introduction à ce chapitre est essentielle. Elle montre bien historiquement que la société de marché n'est pas inéluctable. Les évènements graves de la crise de 1929 et de la guerre de 40 ont créé des conditions favorables pour des réformes d'ampleur qui ont réinséré l'économie dans le champ politique. Faut-il considérer que la montée en puissance des déséquilibres politiques, sociaux et environnementaux sont des opportunités de changement de paradigmes ? Concrètement les choses bougent, mais dans quel sens ? Vers des tensions géopolitiques, vers des crises climatiques, vers une plus grande justice sociale nationale et internationale ? Les voix qui s'expriment sont-elles suffisamment puissantes au bénéfice de la

²⁰ Ibidem.

²¹ Karl Polanyi. 1886-1964. Economiste et sociologue austro-hongrois. Analyste des rapports problématiques de notre système économique avec la société et la nature.

²² Emmanuel Mounier. 1905-1950. Philosophe français catholique. Fondateur de la revue Esprit et du courant personnaliste.

²³ Portée par les accords de Bretton Woods de 1945 qui ont posé les règles de la mondialisation. Ce sont deux courants parallèles.

²⁴ Mathieu Detchessahar, Le marché n'a pas de morale, Cerf, 2015.

justice sociale ? La voix personnaliste est aujourd'hui portée par la pensée sociale de l'Eglise ? Elle est toujours d'actualité mais pour qui ? Ce qui est certain, c'est que des conversions personnelles sont essentielles, mais que sans un changement dans l'action publique, il n'y aura pas de changement de cap sociétal.

Après avoir constaté « les conséquences d'une société ordonnée au marché », l'auteur nous rappelle « la critique personnaliste et la révolution spirituelle » des années 30 à 50. Pour nous inviter à « une autre vision de l'homme », une autre anthropologie, en « réencastrant l'économie de marché dans la société ». Mais il montre aussi, au final, qu'une réforme n'est jamais définitive et que la « fin des années 70, voit le retour de la société de marché ».

Les conséquences d'une société ordonnée au marché

34. « Pour Karl Polanyi²⁵, le marché libre auto-régulé est récent. Il distingue l'économie et le don et la réciprocité (l'économie sociale), la redistribution par les collectivités publiques et l'échange marchand fondé sur le prix. De tout temps ces différentes formes ont été entremêlées et ont tempéré la seule logique des intérêts individuels. Les marchés sont « encastrés » dans le fonctionnement de la société. C'est la société qui doit s'adapter au fonctionnement du marché. Tout devient marchand : le travail (salaire), la terre (rente), la monnaie (intérêt). Sa thèse est que le coût social du marché libre au 19ème siècle, ne pouvait que conduire à un délitement du lien social et, in fine, à une reprise en main totalitaire²⁶ ».

35. Karl Polanyi anticipe les thèses de l'économie de communion. Il est un auteur de référence. Et il constate que les excès inhérents à la société de marché conduit à des crises sociales très graves. Ne sommes-nous pas déjà dans cette situation ?

La critique personnaliste et la révolution spirituelle

36. « Les personnalistes ne veulent pas laisser la critique de la société de marché et son individualisme au seuls mouvements totalitaires. Ils entendent conduire une révolution spirituelle s'attaquant aux valeurs matérialistes, la principale pathologie sociale avec le primat de l'économie. Les matérialismes asservissent la personne à des nécessités matérielles : le productivisme et la consommation »²⁷.

« Il s'agit de changer l'orientation du monde pour passer de l'immédiate jouissance, la consommation, à une nouvelle vision de la vie, au plus profond des cœurs, une reconnaissance de notre humanité qui est d'abord « âme ». Il faut reconsidérer l'organisation sociale à partir du primat de la dimension spirituelle de l'homme. La révolution sociale commence donc par une révolution intérieure de l'homme. Cela renvoie aux activités libres, désintéressées, gratuites, au dépouillement, à la solidarité, à la communion, et à la transcendance. L'économie a un caractère second. La société n'est pas une simple juxtaposition d'individus consommateurs et égoïstes. Il faut dénoncer le productivisme et l'abandon des grandes sociétés aux mains d'actionnaires anonymes et irresponsables. La propriété privée n'est pas un droit sacré, elle a aussi une fonction sociale »²⁸.

²⁵ Se rapporter à son livre *la Grande transformation*, Editions Gallimard, 2019.

²⁶ Mathieu Detchessahar, *Le marché n'a pas de morale*, Cerf, 2015.

²⁷ Ibidem.

²⁸ Ibidem.

« L'économique ne peut se résoudre séparément du politique et du social auxquels il est intrinsèquement subordonné (Emmanuel Mounier)²⁹ ».

37. Voilà des principes qui font écho aux principes même de l'économie de communion : la réforme de l'économie passe d'abord par une conversion personnelle, un changement de nos comportements socioéconomiques. Mais ce changement demande, ensuite, une action de l'Etat pour modifier les règles juridiques qui ordonnent les décisions des entreprises et de leurs actionnaires. Il est toutefois clair que les élus ne voteront ces nouvelles lois que s'ils sentent un fort courant populaire et universitaire dans ce sens. Ils ont besoin d'une légitimité démocratique et d'outils économiques, fiscaux et sociaux, adaptés. Il sera aussi nécessaire de faire évoluer l'organisation économique européenne et sa relation à la mondialisation. Mais la conversion personnelle reste la priorité.

Une autre vision de l'homme

38. « C'est au niveau d'une autre vision de l'homme, d'une autre anthropologie qu'il faut porter le débat pour bâtir une nouvelle civilisation. Les personnalistes chrétiens opposent, à la fois, au libéralisme, au fascisme, et au marxisme, le monde de la personne qui a pour paradigme la charité, pour horizon la communauté et qui pratique la frugalité, le dépouillement, l'abandon. C'est valoriser chaque personne et chaque chose et c'est trouver une satisfaction dans les rencontres fraternelles, dans le service, dans les charismes, dans la nature, dans la prière. Le bonheur, c'est savoir limiter nos besoins ³⁰».

39. À juste titre, cette transformation des comportements et des organisations doit être fondée sur une nouvelle vision de l'homme telle que décrite par les personnalistes. C'est une vision, elle-même fondée sur la Pensée sociale de l'Eglise. Mais elle ne sera jamais la pensée partagée par tous, les consommateurs, les chefs d'entreprises, les universitaires et les dirigeants politiques, car « Mon Royaume n'est pas de ce monde »³¹. Les jeux de pouvoirs existeront toujours. Mais soyons le « sel de la terre », pour permettre une réduction de la pauvreté, de l'exclusion.

Une économie de marché réencastrée dans la société

40. « Il est urgent d'ouvrir de nouvelles voies qui permettent le développement économique tout en évitant l'éclatement de la société, le déchirement du lien social par les intérêts individuels et de préserver la solidarité nationale ». Le New deal créé aux Etats-Unis dès 1933 a servi de modèle à l'Etat providence en Europe. « Il se caractérise par le contrôle du système bancaire et des marchés financiers, par la séparation des activités de banque de dépôt et de banque d'investissement, des grands travaux, et le mise en place de protection sociale et de redistribution. Cette conversion va durer jusqu'au début des années 80. Ce programme associe la propriété privée, la liberté d'entreprendre, le profit individuel et un Etat porteur d'une ambition collective par des nationalisations, de l'interventionnisme, de la planification et de l'organisation du travail social. C'est le socle des 30 glorieuses. Ce ré-enchâssement de la

²⁹ Ibidem.

³⁰ Ibidem.

³¹ Evangile selon Saint Jean 18, 36.

liberté économique dans une régulation politique a été bénéfique. Le projet de sociabilité marchande n'est donc pas inscrit dans l'histoire. Il peut refluer ³²».

41. Ce ré-encastrement de l'économie de marché dans la société doit être un objectif majeur de l'économie de communion. Il a été possible dans les années 30 à 70, pour quoi ne le seraitil pas aujourd'hui? Cela demande une action politique de tous les acteurs engagés dans la défense de la justice, dont l'économie de communion fait partie.

La fin des années 70, le retour de la société de marchés

42. « Depuis la fin des années 70, on assiste au retour d'une deuxième vague de la société marchande par la libéralisation du commerce mondial et l'explosion des échanges internationaux. Cette nouvelle mondialisation passe par l'interconnexion des marchés financiers et la globalisation des TGE portée par les nouvelles technologies de l'information. Les Etats providence sont menacés, les modèles de gouvernance des grandes entreprises sont alignés sur l'orthodoxie libérale anglo-saxonne. Les privatisations, l'arrêt de la planification, l'abaissement des frontières douanières, la mise en concurrence des modèles sociaux par les entreprises conduit à un Etat qui n'a plus d'initiatives sérieuses en économie mais qui conserve avec difficulté son rôle social ». Mais qu'est-ce qui ne va pas avec le projet social de marché et comment en sortir ?³³ ».

43. Ce retour de la société de marché n'est pas dû au hasard. Ce n'est que le résultat automatique des paradigmes économiques décidés au sein des accords de Bretton Woods tels que rappelés ci-dessus. Modifions ces accords ou régionalisons leur application et nous aurons des résultats socioéconomiques plus justes sur le plan de la répartition des richesses.

D. « Sortir de la société de marché »

44. « La société de marché échoue à produire du lien social et du vivre ensemble car elle repose sur une vision tronquée de l'homme. Elle est conçue pour un « homme unidimensionnel », replié sur lui-même, sur ses intérêts, jaloux de ses droits et de sa liberté, individualiste. On ne sortira pas de la société de marché sans corriger cette erreur anthropologique³⁴ ».

45. Effectivement, on ne sortira pas de la société de marché sans sortir de la vision tronquée de l'homme portée la pensée libérale. C'est un préalable, à la fois, personnel et collectif.

Pour sortir de la société de marché, l'auteur propose un chemin qui, à la fois, précise la nouvelle anthropologie qu'il sera nécessaire de faire émerger pour déboucher sur une nouvelle forme de développement et il précise les dangers de l'économie libérale actuelle.

Il commence par traiter du nécessaire passage de « l'homme replié à l'homme déployé » qui doit se considérer comme une « personne dépendante ». Ce qui est possible en respectant le bon ordre entre le « bien commun, les biens relationnels et les biens matériels ». Il aborde ensuite la « misère de l'économisme » pour proposer « un autre théorème de

³² Ibidem.

³³ Ibidem.

³⁴ Ibidem.

développement ». Enfin, il montre comment la « consommation de l'autre [conduit] à la dislocation de la société ». Pour conclure sur la richesse de la devise de la France « liberté, égalité, fraternité » comme source de renouveau au travers de la fraternité³⁵.

« De l'homme replié à l'homme déployé »

46. « Les pensées grecques et chrétiennes se sont toujours élevées contre cette anthropologie de l'homme replié. L'homme n'est pas qu'un consommateur, il est d'abord un animal social et politique, c'est un être de relations. Sa nature le destine à vivre en communauté, avec, par, et pour les autres. Il ne peut trouver son épanouissement que déployé. Son bonheur est dans la qualité des relations aux autres. La recherche du bien ne peut se faire seul. « Les actes que l'on pose appelle toujours la participation des autres (Maurice Blondel³⁶) ». Le bien de l'homme ne peut se penser sans le bien d'autrui et la dimension morale est constitutive du bien commun. Il y a une contagion des actes bons et mauvais³⁷ ».

47. Dans son livre « La blessure de la rencontre ³⁸», Luigino Bruni montre aussi comment le changement de regard sur la relation aux autres change la vision anthropologique. Il faut passer d'une relation « immunisée » par l'acte marchand à une relation où l'on accepte le « risque de la blessure de la rencontre » y compris au sein de l'acte marchand, en faisant attention aux besoins de l'autre. Cette prise de risque est la clé du changement de vision anthropologique, car elle nous permet de nous déployer vers l'autre.

L'homme, personne dépendante

48. « Si mon épanouissement ne se conçoit qu'avec et par les autres, il faut assumer une anthropologie qui pense l'homme comme dépendant. La dépendance est la modalité normale de l'existence humaine de la naissance à la mort. C'est pourquoi la personne à vocation à créer ou à s'insérer dans une communauté. Je ne conduis aucun projet qui me permette de dire qui je suis en dehors d'une relation des dépendances aux autres. Cette dépendance mutuelle me confirme dans mon être, dans mon existence : un autre a besoin de moi comme j'ai besoin de lui, j'existe pour quelqu'un ».

« Le monde de la personne repliée n'a pas de sens, c'est un monde en moins (Paul Ricoeur³⁹) ». « Renoncer à la dépendance, c'est renoncer au sens. La liberté de l'homme replié conduit à la solitude, à la vacuité, à l'abattement, ce que Georges W. Hegel⁴⁰ appelait « la souffrance liée au fait d'être indéterminé » ».

« L'homme déployé détermine les normes avec l'autre et refuse de se voir imposer des normes de l'extérieur. En effet, la personne dépendante est douée de raison. Elle cherche à s'approprier ses motifs d'action qui ne peuvent lui être dictés sur un mode autoritaire. Son monde, c'est celui du dialogue entre les êtres pour construire leur mutuelle dépendance. Pas de relation d'amour, d'amitié, de travail, d'éducation sans dialogue ».

³⁵ Ibidem.

³⁶ Philosophe chrétien français. Thèse sur la philosophie de l'action. 1861-1949.

³⁷ Mathieu Detchessahar, *Le marché n'a pas de morale*, Cerf, 2015.

³⁸ Luigino Bruni, *La blessure de la rencontre. Une économie au risque de la rencontre*, Nouvelle Cité, 2014.

³⁹ Paul Ricoeur. Philosophe français protestant. Phénoménologue. 1913-2005.

⁴⁰ Georges W. Hegel. Philosophe protestant allemand. Idéaliste absolu. 1770-1831.

« Mais le dialogue est difficile, il rend vulnérable. Il a donc besoin du soutien d'une éthique qui le facilite : l'écoute, la prudence, la tempérance dans l'expression, la fidélité, le pardon, l'attention au bien de l'autre, y compris dans le désaccord et le conflit. Chacun doit limiter ses pulsions, ses désirs pour rendre possible le dialogue, en passant d'une logique de « mes droits » aux « droits de l'autre ». C'est le développement des « vertus de la dépendance reconnue » (Alasdair Macintyre⁴¹)⁴² ».

49. Voilà une qualification de l'homme qui vient enrichir l'économie de communion. Cette approche par la dépendance illustre bien en quoi l'homme est déployé et donc en dialogue avec l'autre dans le respect de ses droits. Il est majeur de reconnaître notre dépendance à l'autre, c'est un facteur de paix.

Bien commun, biens relationnels, biens matériels

50. « Cette éthique du dialogue est un commun car il appartient à la *polis*⁴³, à toute la communauté. Elle est source d'enrichissement réciproque en permettant à l'homme de se déployer par la rencontre et la confiance. Elle fonde son pouvoir d'agir en lui permettant d'entreprendre avec les autres. Cette éthique est l'écosystème indispensable à l'homme déployé »⁴⁴.

« Ce bien commun est nécessaire à son « développement intégral » qui dépend des biens matériels mais aussi des biens relationnels liés à la rencontre, à l'amitié, à l'amour et à la paix ». Mais bien vivre ensemble suppose un subtil équilibre entre biens matériels, biens relationnels et bien commun dont la matière est morale. Ils sont tous les trois nécessaires à l'épanouissement plénier de la personne, mais dans un certain ordre. Le bien commun est premier car il permet les deux autres. Il est un chemin de bonheur pour chacun et pour tous. Il est le soubassement de la société. La question du bien ne relève pas que de l'intime, il est au cœur de l'espace politique. Car cette éthique du dialogue est toujours menacée par nos passions, par le rêve de l'indépendance. Ce bien commun est toujours à prendre et à reprendre par la transmission : l'éducation, l'exemplarité, la culture... ». « Or cette transmission est menacée par les recettes destructrices de l'économisme 45».

51. Il est important, à ce stade, de rappeler la place essentielle du bien commun comme ordonnateur des biens matériel et relationnels. L'auteur a raison de souligner qu'il ne relève pas que de l'intime, mais également de l'espace politique. Ce qui montre, une fois de plus, que les réponses à la société de marché sont micros et macroéconomiques.

Misère de l'économisme

⁴¹ Alasdair MacIntyre. Philosophe britannico-américain. Influencé par Aristote et Saint Thomas d'Aquin. Traite de l'Ethique de la Vertu et du don.

⁴² Mathieu Detchessahar, *Le marché n'a pas de morale*, Cerf, 2015.

⁴³ La cité

⁴⁴ Mathieu Detchessahar, Le marché n'a pas de morale, Cerf, 2015.

⁴⁵ Ibidem.

52. « L'économisme est la matière même de ce livre. L'économisme donne le primat à l'économie et aux biens matériels. C'est la société de marché mue par la seule sociabilité marchande telle que décrite ci-dessus »⁴⁶.

« Quand le lien social est distendu, la réaction de la société prend deux directions. Tout d'abord, elle tentera un timide discours moral en redisant son attachement aux valeurs de l'homme replié : défense des libertés et des droits individuels et en France, défense de la laïcité. C'est faire fi de notre tradition qui articule la liberté à l'égalité et à la fraternité. De plus la laïcité est très mal définie comme espace où les questions morales et spirituelles n'ont pas droit de cité. Chacun croit ce qu'il veut et ses croyances n'ont pas à être débattues. Ce qui confine au laïcisme. Car seul l'Etat est laïc, l'espace ne l'est pas. Les religions et les spiritualités doivent participer au débat démocratique. Le laïcisme renforce la société marchande dans son refus de toute considérations morales. Ce libéralisme moral est l'allié objectif du libéralisme économique. Il est incapable d'endiguer l'extension des logiques marchandes à toutes les activités humaines. Dans un deuxième temps, la réponse à la crise du lien social sera économique. Nous ne produisons pas assez de richesses. On ajoute de l'économie à l'économisme. On passe des accords de libre-échange, on travaille le dimanche, on déconstruit les professions réglementées, les services publics. Il faut professionnaliser les enseignements, supprimer les épreuves de culture générales, les langues anciennes. Où est la culture qui questionne le beau, le vrai, le bien, le discernement personnel, la sagesse ?⁴⁷ ».

53. L'auteur complète son analyse des travers de la société de marché, en mettant bien en valeur les deux erreurs répétées depuis plus de 40 ans : la défense des droits individuels et l'augmentation de la production de richesses comme réponses aux difficultés actuelles. Alors que les vraies réponses passent par une meilleure relation à l'autre et une plus juste répartition de la richesse créée. Mais il faut aussi arrêter de détruire notre tissu social au nom d'une plus grande liberté individuelle et économique, mal comprise.

Pour un autre théorème du développement

54. « Renversons le diagnostic. Ce n'est pas la crise économique qui distend le lien social, c'est le lien social distendu qui explique la crise économique. Il faut d'abord reconstruire le lien social pour retrouver la croissance. Pas de lien social, pas d'énergie collective, pas de développement sans bien commun, sans éthique commune. Cette thèse est appuyée par les travaux en économie spatiale et en géographie économique au travers des districts industriels et des clusters. Ces clusters reposent sur des ressources hors marché : l'histoire, la culture, la qualité des liens sociaux, une mémoire collective, une tradition vivante, un attachement au territoire, une façon d'être et d'agir ensemble. Où sont mélangées concurrence et coopération, compétition et solidarités ce qui s'appelle la « coopétition » ». Ce sont les liens sociaux qui favorisent la créativité et les projets économiques »⁴⁸.

« Cette dynamique est le principe d'un autre théorème du développement : la transmission du bien commun assure la qualité des liens sociaux de demains et la performance des projets économiques d'après-demain. Voilà comment sortir d'une crise qui est d'abord morale et culturelle, puis sociale et économique ⁴⁹».

⁴⁶ Ibidem.

⁴⁷ Ibidem.

⁴⁸ Ibidem.

⁴⁹ Ibidem.

55. Mon expérience professionnelle m'a permis de mesurer l'efficacité de ces « clusters ». Cet exemple est essentiel pour comprendre l'enjeu de cette « coopétition ». Et le « théorème du développement » qui en résulte est un élément fondateur d'une économie de communion.

Consommer l'autre ou la dislocation de la société

56. « Pour l'économisme, l'autre est un simple moyen au service de mes buts. Le « TU » devient une chose. Le temps long du dialogue cède la place au rapide calcul des mes intérêts individualistes. L'obsession du réseau de relations utiles, est le symptôme de cette consommation de l'autre, de cette frénésie de « contacts ». Mot mal utilisé, car il s'agit de se connecter sans contact, sans toucher l'autre, sans rencontre. Peu à peu les contacts remplacent les amis »⁵⁰.

« Cette pratique du réseau conduit à une « dispersion spirituelle », une fragmentation de l'attention à l'autre. C'est une société où l'individu vit sans dépendance, une société du temporaire et du révisable, une « société liquide », une société de la précarité assumée. « Puisque la vie, la santé, l'amour sont précaire, pourquoi le travail ne le serait-il pas (Laurence Parisot)⁵¹ ? Toutes les sphères productrices de biens relationnels reposant sur le dialogue, la gratuité, la confiance, sont détruites. 75% des personnes interrogées en 2014⁵², estimaient que la « fraternité » ne caractérisait pas notre pays. Ce qui diminue la qualité de notre vie privée dans laquelle la société de marché veut nous replier pour goûter un bonheur sans limite, [immunisée du risque de la rencontre⁵³]. Le confort matériel et les libertés individuelles ne suffisent pas à l'existence humaine. Même si le dialogue et la confiance restent possible au sein des communautés familiales, amicales, professionnelles, religieuses, la vie aux frontières de ces communautés devient difficile, si ce n'est conflictuel dans le partage d'un monde commun. « L'esprit de faction remplace peu à peu l'amitié civique » (Aristote⁵⁴), quand la liberté n'est plus bornée par le souci de l'autre⁵⁵ ».

57. Detchessahar revient sur la relation à l'autre et sur sa destruction par les réseaux sociaux qui l'instrumentalise. A juste titre, il insiste sur le risque de se recentrer, de se contenter, de nos relations de proximité. Cela ne peut pas déboucher sur un « monde commun ». C'est laisser la place à « l'esprit de faction » dont nous mesurons la diffusion, tous les jours.

Liberté, égalité, fraternité

58. « C'est autour de la tradition intellectuelle qu'il s'agit de retrouver le socle de valeurs communes stables et cohérentes que nous ont apportées la pensée grecque et chrétienne, et la devise de la République, pour reconstruire le bien commun »⁵⁶.

« Au sein de ces trois traditions la liberté individuelle est une valeur majeure. Mais elle n'est jamais seule. Elle s'articule à celle d'un autre qui est un bien pour moi que je cherche à

⁵⁰ Ibidem

⁵¹ Présidente du Medef 2005-2013. Née en 1959.

⁵² Sondage Harris Interactive

⁵³ La blessure de la rencontre. Luigino Bruni. Nouvelle Cité.

⁵⁴ Aristote. Philosophe grec. Appartient au courant réaliste. 384-322 avant J-C.

⁵⁵ Le marché n'a pas de morale.

⁵⁶ Le marché n'a pas de morale. Mathieu Detchessahar. Cerf. 2015.

rencontrer. Ce n'est pas une société de cohabitation pacifique des égoïsmes, une société de marché. Dans ces traditions, la bonne vie ensemble appelle toujours un certain niveau de communion et de bienveillance. Cette liberté me porte à un bien plus grand qui est au cœur de la cité, l'amitié (la philia des Grecs) ou l'amour (l'agapè des chrétiens) ou la fraternité. Liberté, égalité des droits, fraternité. Affirmer seulement l'une des trois n'a pas de sens et ne suffit à dire le bien commun, car cela rate la destination relationnelle de l'homme et donc son bonheur plénier : biens matériels plus biens relationnels »⁵⁷.

« Le bien commun de la société s'exprime en droits ET en devoirs et la liberté appelle la responsabilité »⁵⁸. « Un homme considéré en lui-même a seulement des devoirs. Les autres considérés de son point de vue, ont seulement des droits (Simone Weill⁵⁹) ». Ce sont ces devoirs qui permettront une société amicale et fraternelle. Une perspective marchande verra toujours dans ces devoirs une limitation ⁶⁰».

59. Notre auteur nous rappelle que la devise de notre pays peut être un point de départ majeur dans cette reconquête d'une juste vision de l'homme en renouant avec la fraternité qui est trop souvent oubliée. Mais la fraternité n'est possible que si nous considérons que ce sont les autres qui ont des droits et non nous-mêmes. Voilà qui conclut bien ce livre de Mathieu Detchessahar, en remettant à sa vraie place notre individualisme exacerbé.

E. Conclusion : Refaire de la politique économique

60. « Pour sortir de la société de marché, il faut réapprendre à parler politiquement de l'économie. L'espace politique ne peut plus fonctionner sans jugement de valeur du modèle économique actuel pour reconstruire le bien commun par un dialogue rationnel. Il faut réenchâsser le développement économique dans une sphère philosophique et éthique, dont la transmission doit constituer notre priorité politique. Il ne peut pas être laissé aux seuls économistes. Le marché n'est pas un espace neutre car l'économie concerne le plus intime de la personne comme la substance et la finalité en tant que travailleur, consommateur et habitant. Elle touche le domaine de l'avoir ET de l'être. « Tout travaille à faire un homme en même temps qu'une chose (Emmanuel Mounier⁶¹) ». Notre travail et notre consommation transforme notre environnement. Le marché a besoin d'éthique pour apprécier ce qui est pour le développement intégral des personnes ».

« Il faut sortir de l'inversion des fins et des moyens qui caractérise notre modernité (Simone Weill)⁶² ». « L'économique est au service d'une fin qui le dépasse, pour permettre aux hommes de vivre pleinement. La finalité des marchés et des entreprises n'est pas seulement de gérer des profits mais de construire une société désirable. Il faut un débat sur les fondements et les fins de notre vie sociale, sur l'homme, sur une anthropologie fondatrice rompant avec le relativisme philosophique »⁶³.

⁵⁷ Ibidem

⁵⁸ Ibidem

⁵⁹ Philosophe humaniste française. Convertie au christianisme. 1909-1943.

⁶⁰ Le marché n'a pas de morale. Mathieu Detchessahar. Cerf. 2015.

⁶¹ Emmanuel Mounier. Philosophe français catholique. Fondateur de la revue Esprit et à l'origine du courant Personnaliste. 1905-1950.

⁶² Citée par Mathieu Detchessahar.

⁶³ Le marché n'a pas de morale. Mathieu Detchessahar. Cerf. 2015.

« C'est un projet de société avec une économie qui s'enracine dans une éthique partagée et où dominent les enjeux de transmission, de pouvoir d'agir, de souveraineté. Il faut donc discerner les peuples et les nations qui le portent avec nous, comme ceux qui nous menacent. Il faut réfléchir aux frontières culturelles, territoriales et économiques. Ce sera long. Sans cet effort urgent, la société de marché disloquera notre société ⁶⁴».

61. Cette conclusion du livre ne peut qu'être partagée par l'économie de communion. Elle montre à nouveau, comme en insistant, la nécessaire double approche individuelle et collective pour sortir d'une société de marché et afin de réencastrer l'économie dans la société pour qu'elle soit à nouveau au service de l'homme et non du seul profit.

Institut François Neveux, 04/11/2024

⁶⁴ Ibidem